

**Le SNUipp-FSU informe, défend, accompagne
la profession sans relâche !
Plus d'hésitations, syndiquez vous !**

**En 2021,
on a tous une bonne raison
d'adhérer au SNUipp-FSU**
adhérer.snuipp.fr



Sommaire:

Se syndiquer, communication, carte scolaire, salaires, situation sanitaire, Audiences



2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°34

[Cliquez ici](#) pour adhérer en ligne pour 2021/2022

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)



Présentiel/Distanciel :une communication désastreuse de notre administration

Ci-dessous la fameuse communication du Rectorat arrivée hier à 17h35 alors que de nombreuses réunions se tenaient ce matin.

Elles n'ont donc pas pu se tenir en distanciel.

"Mesdames et Messieurs,

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire et devant la nécessité de conserver une particulière vigilance face à la circulation du coronavirus, je vous informe que les réunions devront être organisées prioritairement en distanciel, par le recours à des solutions de visioconférence et d'audioconférence.

Si la solution en distanciel s'avérerait impossible à mettre en œuvre, je vous demande de respecter scrupuleusement les jauges de capacité d'accueil propres à chacune des salles de réunion concernées. Dans ce cadre, vous veillerez au strict respect des gestes barrières, notamment le port du masque, les mesures d'aération/ventilation des locaux ainsi qu'au respect d'une distanciation d'un mètre.

Enfin, les moments de convivialité sur les lieux de travail sont suspendus.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce message.

Bien cordialement,"

On notera le rappel des gestes barrières et la suspension des moments de convivialité ! Cette infantilisation est insupportable. Que le Rectorat et la Dsden commence plutôt à mieux gérer cette crise, ce serait une bonne chose !

Le SNUipp-FSU le rappellera à tous niveaux .



100 postes pour l'académie de Nice pour la rentrée 2022 contre 95 en 2021. Renvoyez sans tarder l'enquête syndicale ci-dessous

- Le Ministère a dévoilé la dotation nationale le 15 décembre 2021.
- La Rectrice annoncera la répartition académique des postes début janvier 2022.

Académies	Dotation	Académies	Dotation
Aix-Marseille	+ 111	Nancy-Metz	+ 10
Amiens	+ 5	Nantes	+ 40
Besançon	0	Normandie	+ 10
Bordeaux	+ 81	Nice	+ 95
Clermont-Ferrand	+ 5	Orléans-Tours	+ 10
Corse	+ 10	Paris	0
Créteil	+ 210	Poitiers	0
Dijon	0	Reims	0
Grenoble	+ 87	Rennes	+ 10
Lille	+ 20	Strasbourg	+ 22
Limoges	0	Toulouse	+ 60
Lyon	+ 90	Versailles	+ 313
Montpellier	+ 86		
France métropolitaine : + 1280			
Guadeloupe	0	Mayotte	+ 189
Guyane	+ 127	Réunion	+ 69
Martinique	0		
DOM : + 385			
Sous TOTAL : + 1 665			
Réserve* + 300			
Emploi IEN 1^{er} degré** + 60			
TOTAL : + 2 025			

Calendrier prévu de la phase principale de la carte scolaire (attention les dates ont changé) :

- **3 février** : groupe de travail préparatoire au CTSD (études des situations, propositions de mesures)
- **21 février** : Comité Technique Spécial Départemental, présidé par l'IA-DASEN (mesures officielles sanctionnées par un vote des organisations syndicales - la délégation SNUipp-FSU compte 7 élu-es sur 10)
- **vendredi 23 février** : Comité Départementale de l'Education Nationale (évolutions possibles à la marge des mesures votées en CTSD)



Les fiches de suivi syndical à renseigner sont sur notre site : [ICI](#)

A nous renvoyer par mail

Demande d'ouverture, risque de fermeture, suivi de situation particulière : pour mieux défendre la situation de votre école, confiez les éléments quantitatifs et qualitatifs nécessaires aux élu-es SNUipp-FSU pour mener le débat contradictoire face à l'IA.

► **La carte scolaire (ouverture/fermeture de classes)** est l'affaire de toutes et tous : pas de besoin d'être directeur ou directrice (mais c'est bien aussi si vous l'êtes ;-)) pour renseigner la fiche de suivi syndical carte scolaire 2021 du SNUipp-FSU.

N'hésitez pas à nous appeler au 04.92.00.02.00 pour toute demande d'aide.



Le mépris salarial, ça suffit !

Suite à l'absence d'annonces significatives sur la rémunération des agentes et des agents, la FSU, ainsi que la CGT et Solidaires, ont fait le choix de quitter la « conférence sur les perspectives salariales » menée par la Ministre de la Fonction publique. Les organisations appellent à signer massivement la pétition exigeant une revalorisation des salaires et préviennent qu'en l'absence de d'ouverture de réelles négociations, elles envisagent d'autres modalités d'action.

La FSU vient de quitter aujourd'hui, avec la CGT et Solidaires, la « conférence sur les perspectives salariales de la Fonction Publique » où Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction publique de France a refusé toute perspective de hausse de la valeur du point d'indice.

Cette conférence se tient pourtant dans un contexte où les questions de pouvoir d'achat chez les agentes et agents de la Fonction Publique deviennent un sujet central. Avec une inflation croissante et un point d'indice gelé, les fonctionnaires ont ainsi subi une perte de pouvoir d'achat de plus de 6 % depuis 2017. Il y a donc urgence à « rétribuer le travail de celles et ceux qui produisent des richesses et assurent des missions de cohésion et d'utilités sociales » **comme l'ont rappelé 8 organisations syndicales et de jeunesse.**

La réponse gouvernementale n'est pas à la hauteur : aucun dégel du point d'indice, augmentation des grilles des catégories C, où il s'agit d'une obligation légale, promesse de discussions « corps par corps » à l'instar du Ségur de la Santé ou du « Grenelle de l'Education » mais sans calendrier, ni enveloppe budgétaire.

Face à cette surdité gouvernementale, la FSU, avec la CGT et Solidaires, ont donc décidé de quitter la réunion.

Il faut lever le blocage gouvernemental. Pour cela les organisations syndicales invitent les fonctionnaires à s'emparer massivement **de la pétition exigeant « de significatives et urgentes augmentations générales ».**

Pour le SNUipp-FSU, il faut une augmentation de 300 euros pour toutes et tous immédiatement et revaloriser le point d'indice. Le gouvernement doit répondre à cette demande légitime au plus vite !



La flambée continue !

Le point sanitaire du 10 décembre montre que l'épidémie de Covid-19 continue de flamber dans le 1er degré. Le nombre de cas déclarés la semaine dernière est au plus haut depuis le début de la pandémie en

Le nombre de cas continue de monter depuis la rentrée atteignant cette semaine un seuil jamais atteint depuis le début de la pandémie en mars 2020 avec 48 494 élèves positifs.

Dans le 1er degré, la situation sanitaire dans notre département devient proprement ingérable : plus de 1000 élèves de primaire ont été déclarés positifs en une semaine dans notre département, d'après Santé Publique France, et la forte croissance continue, avec plus de 40% d'augmentation en une semaine. Le taux d'incidence chez les 6-10 ans atteint même 1500 cas pour 100000 enfants. Ce qui n'empêche pas notre ministre d'être dans le déni le plus complet, en révoquant contre l'évidence le terme d' « explosion » des cas Covid à l'école. « On peut douter de tout, sauf des chiffres », selon la communication gouvernementale, mais M. Blanquer, lui, doute de tout ce qui peut entraver sa communication.

Comment se fait-il, alors que certains Inspecteurs d'Académie, ont écrit aux équipes qu'en l'absence de remplaçant, la classe fermerait, et ont fourni un modèle d'attestation à l'attention des employeurs des parents obligés de garder leur enfant, comment se fait-il que rien n'ait été fait de tel dans notre département ? Comment se fait-il même que des collègues aient reçu des instructions de leur IEN contraires aux instructions ministérielles

déclinées dans la FAQ Covid, leur demandant d'accueillir les élèves dont l'enseignant est absent et non remplacé ? Les collègues se retrouvent ainsi contraints de désobéir à leur supérieur hiérarchique direct ou au ministre, et à affronter seuls la colère de certains parents, ce qui est de nature à créer, vu l'épuisement général, des risques psycho-sociaux préjudiciables à leur santé, et directement causés par leur hiérarchie.

En CAPD le 17 décembre , nous demanderons des comptes au Dasen.



Audiences à venir avec le Dasen

- Vendredi 14 janvier : SNUipp-FSU/Dasen
- Vendredi 21 janvier : Cp ASH et SNUipp-FSU/Dasen
- Mercredi 26 janvier : ERSH et SNUipp-FSU/Dasen



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard
06 000 Nice**

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

